

# Code Général de la Fonction Publique : maîtriser les changements et sécuriser la gestion RH

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement), de 9h00 à 12h00

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, [gaelle.ducher@adiaj.org](mailto:gaelle.ducher@adiaj.org)) ou Julien (01 53 39 14 24,

[julien.laudat@adiaj.org](mailto:julien.laudat@adiaj.org)) pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

Comprendre la structure générale du CGFP et la logique de codification  
Identifier rapidement les articles applicables aux situations RH courantes  
Intégrer les modifications apportées par le décret n° 2025-695

### Public Visé

Directeurs, Directeurs des ressources humaines, Responsables des ressources humaines, Gestionnaires de personnels

### Pré Requis

Avoir des connaissances statutaires de niveau confirmé

## Objectifs pédagogiques

Comprendre la structure générale du CGFP et la logique de codification  
Identifier rapidement les articles applicables aux situations RH courantes  
Intégrer les modifications apportées par le décret n° 2025-695

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

### Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la visio-conférence, à distance

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion
- La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe de la visio-conférence, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

## Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, spécialiste du statut de la fonction publique

## Parcours pédagogique

### Module 1 – Introduction et cadre juridique

- Rappel des principes de la fonction publique et des sources normatives
- La place du CGFP dans le panorama réglementaire
- Présentation des décrets portant dispositions réglementaires du CGFP (décrets n° 2024-1038 et n° 2025-695 et n°2026-366) : objectifs, portée et dates d'entrée en vigueur

### Module 2 – Structuration et modifications du CGFP

- Architecture générale du code : parties législative et réglementaire
- Rappel du décret n° 2024-1038 et n°2025-695 : impacts et nouvelles dispositions
- Focus sur le Livre IV partie réglementaire : principes d'organisation et gestion des ressources humaines
- Impacts du décret n° 2026-366 sur les livres I, II et III (harmonisation et abrogations)
- Table de correspondance anciens textes → nouveaux articles

### Module 3 – Méthodologie de recherche rapide et outils numériques

- Techniques pour trouver un article rapidement (sommaire, index, mots-clés)
- Utilisation de Légifrance pour vérifier l'actualité des textes
- Identifier les articles modifiés par le décret et suivre la veille juridique

### Module 4 – Application pratique aux missions RH

### Module 5 – Synthèse et plan d'action

- Synthèse des points clés et bonnes pratiques
- Mise en place d'une routine de veille juridique pour rester à jour

## Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- Avant la formation : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- Après la formation : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.



Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et


Attestation de fin de formation à l'apprenant.

## Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

 <b>Durée</b>	<b>Effectif</b>	 <b>Tarifs (net de taxes)</b>	
<b>3.00</b> Heures	De 3 à 30 Personnes	<b>Inter (Par personne) :</b>	<b>360.00</b>
<b>0.5</b> Jour		<b>Inter Adhérent (Par personne) :</b>	<b>320.00</b>

 <b>Contactez-nous !</b>	<b>Gaëlle DUCHER</b> Responsable Offre & Qualité pédagogique	<b>Tél. : 0153391418</b> <b>Mail : gaelle.ducher@adiaj.org</b>
---	---	---